



# TAXE PROFESSIONNELLE

Éléments nécessaires à la détermination des ressources des collectivités locales pour 2010

**DÉCLARATION PROVISOIRE**  
en cas de création d'établissement  
ou de changement d'exploitant intervenu en 2009

Renseignements relatifs à la période

du  au 31 décembre 2009

DÉPARTEMENT	<input type="text"/>
COMMUNE DU LIEU D'IMPOSITION	<input type="text"/>

TIMBRE À DATE DU SERVICE

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.

Renvoyez un exemplaire AVANT LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2010 au service des impôts des entreprises ci-dessus, auquel vous pouvez vous adresser pour tout renseignement.

ou téléphonez au :

ou messagerie :

• Internet : cette déclaration et sa notice sont disponibles sur le site de l'administration fiscale (adresse : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)).

Dans l'attente de l'adoption du projet de suppression de la taxe professionnelle actuellement débattu au Parlement, il vous est demandé **de bien vouloir souscrire cette déclaration dans les conditions habituelles, soit avant le 31 décembre 2009.**

**Le fait de souscrire cette déclaration selon la législation applicable en 2009 ne vous privera pas bien entendu des effets de la réforme.**

## A1 Identification de l'entreprise

COMPLÉTER ou RECTIFIER dans la partie droite les mentions absentes ou erronées

Nom et prénoms ou dénomination		1	<input type="text"/>
Activités exercées		2	<input type="text"/>
Adresse de l'établissement créé dans la commune		3	<input type="text"/>
Adresse principale dans la commune		4	<input type="text"/>
Adresse du principal établissement s'il est situé hors de la commune		5	<input type="text"/>
Adresse où doit être envoyé l'avis d'imposition si elle diffère de celle indiquée au n° 3 ci-dessus		6	<input type="text"/>
Numéro Siret de l'établissement	<input type="text"/>	7	<input type="text"/>
Inscription au répertoire des métiers	<input type="text"/>	8	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Nom et adresse de la personne ayant établi la déclaration si elle ne fait pas partie du personnel salarié de l'entreprise.

À \_\_\_\_\_ le  
Signature :

Téléphone :

## A2 Origine de l'établissement (cases à cocher)

- Création d'établissement
  Début d'activité
  Transfert d'activité  
 Acquisitions d'immobilisations suite aux opérations suivantes (se reporter cadre A4)  
 Acquisition d'établissement
  Apport
  Scission
  Fusion  
 Autres (à préciser)

## A3 Identification de l'ancien exploitant 1

Nom et Prénoms ou Dénomination

Activité exercée

## A4 Reprises d'établissements – Fusions de sociétés et opérations assimilées 14

Joindre 2 tableaux (sur le modèle du cadre F2 page 3) :

- Un tableau comportant, par catégorie d'immobilisations, les éléments acquis au titre d'une de ces opérations pour la valeur d'origine portée au bilan du prédécesseur.
- Un tableau comportant la valeur des investissements réalisés postérieurement à ces opérations.

## B Renseignements pour l'entreprise et/ou pour le nouvel établissement

I - Entreprise créée en 2009

II - Entreprise existant en 2008

Nombre total de salariés en 2009 2		1			Nombre total de salariés en 2008 2		10		
Dont	Apprentis sous contrat	2			Dont	Apprentis sous contrat	11		
	Handicapés physiques	3				Handicapés physiques	12		
Chiffre d'affaires ou recettes estimés pour 2009 TTC	Ventes 3	4			Chiffre d'affaires ou recettes en 2008 TTC <small>(ou de l'exercice clos en 2008, lorsque sa durée est égale à 12 mois mais ne coïncide pas avec l'année civile).</small>	Ventes 3	13		
	Ajustement à l'année 11 $(\text{lig. 4}) \times 12$	5				Ajustement à l'année 11 $(\text{lig. 13}) \times 12$	14		
	Prestations de services 3	6				Prestations de services 3	15		
	Ajustement à l'année 11 $(\text{lig. 6}) \times 12$	7				Ajustement à l'année 11 $(\text{lig. 15}) \times 12$	16		
Entreprises saisonnières 4	Durée d'exploitation pour le nouvel établissement en 2009	8	Semaines	Diffuseurs de presse 5 <small>En cas d'exercice d'activité de diffuseur de presse, cocher la case :</small>	17	<input type="checkbox"/>	Éoliennes 41 <small>cocher la case :</small>	19	<input type="checkbox"/>
	Durée d'exploitation normalement prévue pour 2010	9	Semaines	Activité de transport sanitaire terrestre 7 40 <small>Indiquer le pourcentage des bases d'imposition de l'établissement affectées à l'activité :</small>	18	%	Centrales de production d'énergie électrique d'origine photovoltaïque : <small>cocher la case</small>	20	<input type="checkbox"/>
Jeunes avocats 36	Indiquer l'année de début de l'exercice de la profession :							21	
Auto-entrepreneur 43	Ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu (indiquer l'année de création de la micro-entreprise)							22	
Activité de location de locaux 47	Déclarez vos tantièmes du local donné en location							23	%
Nombre de véhicules routiers rattachés à l'établissement et non compris ligne 3 ou 4 cadre D ou ligne 13 ou 16 cadre F3 6								Au 31-12-2009	
Camions d'un PTAC ou tracteurs d'un PTR A $\geq 7,5$ T et $< 16$ T								24	
Camions d'un PTAC ou tracteurs d'un PTR A $\geq 16$ T et autocars de 40 places assises ou plus, ne répondant pas aux normes Euro II et supérieures								25	
Camions d'un PTAC ou tracteurs d'un PTR A $\geq 16$ T et autocars de 40 places assises ou plus, répondant aux normes Euro II et supérieures								26	
Bateaux de marchandises ou de passagers affectés à la navigation intérieure rattachés à l'établissement non compris ligne 3 ou 4 cadre D ou ligne 13 ou 16 cadre F3 6								Au 31-12-2009	
Dont le port en lourd ou le poids à vide (pour les bateaux de passagers) est inférieur à 400 T et bateaux pousseurs ou remorqueurs de puissance inférieure à 350 kW								27	
Dont le port en lourd ou le poids à vide (pour les bateaux de passagers) est égal ou supérieur à 400 T et bateaux pousseurs ou remorqueurs de puissance égale ou supérieure à 350 kW								Poids (en T) ou puissance (en kW)	
Immatriculation du bateau	A							28	
Immatriculation du bateau	B							29	
Immatriculation du bateau	C							30	
<b>TOTAL (lignes 28 + 29 + 30)</b>								31	

## C Biens du nouvel établissement, passibles d'une taxe foncière 8

Adresse du bien					Nature du bien	Surface du local	Observations (propriétaire...)
Résidence	Bât	Esc	Étg	N° du lot		m <sup>2</sup>	
N° et rue	Section			N° du plan			
Résidence	Bât	Esc	Étg	N° du lot		m <sup>2</sup>	
N° et rue	Section			N° du plan			

Précisez dans le cadre « Observations » les biens pour lesquels vous demandez à bénéficier du dégrèvement au titre des investissements nouveaux 40.

## D Valeur locative des véhicules affectés à une activité ambulante 9 16 17 18

Prix de revient des véhicules affectés à l'activité ambulante	1		Valeur locative ligne 1 ci-contre × 16%, ou prix de location annuel	2	
Valeur locative sans aucun abattement incluse ligne 2 ci-dessus des véhicules (les véhicules concernés sont ceux dont la charge utile est supérieure à deux tonnes) pour lesquels vous demandez à bénéficier du dégrèvement au titre des investissements nouveaux <span style="float: right;">40</span>			3	au taux de 100%	31
				au taux de 66,67%	32
				au taux de 33,33%	33
Valeur locative, sans aucun abattement, incluse ligne 2 ci-dessus et non comprise ligne 3, des véhicules pour lesquels vous demandez à bénéficier du dégrèvement permanent <span style="float: right;">44</span>				4	

## E Recettes estimées en 2009 dans le nouvel établissement 10

Montant des recettes	1	
Ajustement à l'année <small>(Ligne 1) × 12</small>	2	

Le cadre F ci-dessous n'est à remplir que par certains redevables (cf. notice)

## F Biens du nouvel établissement non passibles d'une taxe foncière

### F1 - Immobilisations amorties sur 30 ans et plus, vous appartenant, prises en location ou utilisées à titre gratuit 12 17

	1	2 Généralité des biens	3 Usines nucléaires Aéroports	4 Équipements de production d'énergies renouvelables - Matériels destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit <span style="float: right;">13</span>
1	Prix de revient <span style="float: right;">14</span>			
		ligne 1 × 8 %	ligne 1 × 5,33 %	ligne 1 × 4 %
2	Valeur locative			
<b>Total F1</b> (ligne 2, colonnes 2 + 3 + 4)				

### F2 - Immobilisations amorties sur moins de 30 ans, vous appartenant, prises en location ou utilisées à titre gratuit 12

Nature des immobilisations	Biens vous appartenant, concédés, utilisés à titre gratuit ou pris en crédit-bail <span style="float: right;">16</span> ou visés au <span style="float: right;">17</span> Pour tous ces biens, déclarer toujours le prix de revient <b>jamais</b> le prix de location			Biens pris en location <span style="float: right;">18</span>		
	Généralité des biens <span style="float: right;">16</span>	Usines nucléaires Aéroports Matériels agricoles pour travaux saisonniers <span style="float: right;">15</span>	Équipements de production d'énergies renouvelables Matériels destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit <span style="float: right;">13</span>	Généralité des biens <span style="float: right;">16</span>	Usines nucléaires Aéroports Matériels agricoles pour travaux saisonniers <span style="float: right;">15</span>	Équipements de production d'énergies renouvelables Matériels destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit <span style="float: right;">13</span>
	2 Prix de revient <span style="float: right;">14</span>	3 prix de revient <span style="float: right;">14</span>	4 Prix de revient <span style="float: right;">14</span>	5 Prix de location	6 Prix de location	7 Prix de location
1						
3	Installations techniques, matériels et outillages industriels <span style="float: right;">19</span>					
4	Installations générales, agencements, aménagements divers <span style="float: right;">19</span>					
5	Matériels de transport <span style="float: right;">20</span>					
6	Matériel de bureau et informatique, mobilier...					
7	Emballages récupérables...					
8						
9	<b>Total</b>			Total colonne 5		
		ligne 9 × 16 %	ligne 9 × 10,66 %	ligne 9 × 8 %	ligne 9 × 2/3	ligne 9 × 50 %
10	Valeurs locatives					
<b>Total F2</b> (ligne 10, colonnes 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)						

### F3 - Valeur locative brute

<b>Total F1 + F2</b>	11				
Avez-vous bénéficié au titre de 2009 de l'abattement fixe de 3 800 € <span style="float: right;">21</span> pour votre établissement principal ?	12	12a	<input type="checkbox"/>	<b>Oui</b>	12b
Valeur locative (sans aucun abattement), incluse ligne 11 ci-dessus (total F1 + F2), des matériels pour lesquels vous demandez à bénéficier du dégrèvement au titre des investissements nouveaux <span style="float: right;">40</span>		au taux de 100%	131		
		au taux de 66,67%	132		
		au taux de 33,33%	133		
Valeur locative, incluse ligne 11 ci-dessus, éligible au dégrèvement des navires de commerce et de leurs équipements embarqués, non comprise ligne 13 <span style="float: right;">38</span>	14				
Valeur locative, incluse ligne 11 ci-dessus, des matériels créés ou acquis à l'état neuf à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2003 et affectés à des opérations de recherche scientifique et technique, non comprise ligne 13 <span style="float: right;">39</span>	15				
Valeur locative (sans aucun abattement), incluse ligne 11 ci-dessus (total F1+F2), des investissements entrant dans le champ du dégrèvement permanent, non comprise lignes 13, 14 et 15 <span style="float: right;">44</span>	16				

## G Aide à l'investissement en Corse (art. 1466 C du CGI) <sup>34</sup>

Valeur locative des éléments financés avec une aide publique pour plus de 75 % de leur montant, comprise à la ligne 2 du cadre D, ou à la ligne 11 du cadre F3.

1

Valeur locative des éléments provenant d'un établissement de l'entreprise situé en Corse, comprise à la ligne 2 du cadre D, ou à la ligne 11 du cadre F3, mais non comprise ligne 1 ci-dessus.

2

## H Réduction pour création d'établissement <sup>22</sup>

Éléments transférés dans le nouvel établissement provenant d'un établissement de l'entreprise situé dans une autre commune ou dans une autre zone de la même commune (cf. présentation générale de la notice) <sup>23</sup>	valeur locative des matériels transférés <b>comprise</b> au cadre D ligne 2 ou à la ligne 11 du cadre F3		1	
	dont valeur locative des matériels transférés incluse ligne 13 du cadre F3	au taux de 100 %	2a	
		au taux de 66,67 %	2b	
		au taux de 33,33 %	2c	
	dont valeur locative des matériels transférés incluse ligne 14 ou 15 du cadre F3		3	
	dont valeur locative des véhicules transférés incluse ligne 3 du cadre D	au taux de 100 %	4a	
		au taux de 66,67 %	4b	
		au taux de 33,33 %	4c	
	dont valeur locative des matériels transférés incluse ligne 16 du cadre F3 <sup>44</sup>		5	
	dont valeur locative des véhicules transférés incluse ligne 4 du cadre D <sup>44</sup>		6	

## I Demandes d'exonération <sup>24</sup>

Je déclare remplir les conditions requises pour bénéficier de l'une des exonérations temporaires énumérées ci-dessous.

Je déclare opter pour l'exonération en faveur (un seul régime possible) :

### EXONÉRATIONS ACCORDÉES SUR DÉLIBÉRATIONS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- des entreprises nouvelles** (art. 1464 B du CGI) <sup>25-27</sup>
- régime de l'article 44 *sexies* du CGI (création d'entreprise),  
 régime de l'article 44 *septies* du CGI (création d'entreprise pour la reprise d'une entreprise industrielle en difficulté),  
et atteste remplir toutes les conditions exigées au I de l'article 1464 B du CGI;
- des « jeunes entreprises innovantes » ou des « jeunes entreprises universitaires »** (art. 1466 D du CGI) <sup>26-27</sup>
- Dans ce cas, indiquer la date de création de l'entreprise  
et le nombre de salariés employés par l'entreprise, de la date de la création de l'établissement ou du changement d'exploitant au 31-12-2009 <sup>32</sup>
- de certains médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires ruraux** (art. 1464 D du CGI) <sup>27</sup>
- médecins,  auxiliaires médicaux,  vétérinaires ruraux,
- des créations réalisées en 2009 dans les zones urbaines sensibles (habitat dégradé)** (art. 1466 A-I du CGI) <sup>28</sup>
- Dans ce cas, indiquer :  
– le nombre de salariés employés par l'établissement, de la date de sa création au 31-12-2009 <sup>32</sup>  
– le nombre de salariés employés par l'entreprise, de la date de création de l'établissement au 31-12-2009 <sup>32</sup>
- des libraires indépendants** (art. 1464 I-I du CGI) <sup>29</sup>  
et atteste remplir toutes les conditions exigées par l'article 1464 I du CGI

### EXONÉRATIONS ACCORDÉES DE DROIT, SAUF DÉLIBÉRATIONS CONTRAIRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- des créations ou reprises réalisées en 2009 dans les zones de revitalisation rurale** (art. 1465 A du CGI) <sup>33-37</sup>
- Dans ce cas, indiquer le nombre de salariés employés par l'établissement, de la date de sa création ou du changement d'exploitant au 31-12-2009 <sup>32</sup>
- des changements d'exploitant dans un établissement en cours d'exonération au titre de l'article 1466 A-I *ter* du CGI, réalisés en 2009 dans les zones de redynamisation urbaine (renvoi 29 *bis*)  
Indiquer le nombre de salariés employés par l'établissement, de la date du changement d'exploitant au 31-12-2009 <sup>32</sup>
- des créations d'établissement** (ou changements d'exploitant dans un établissement en cours d'exonération au titre de l'article 1466 A-I *quinquies* A du CGI) **réalisées en 2009 dans les bassins d'emploi à redynamiser** <sup>35-37</sup> (1)
- (1) Si des éléments déclarés sur cet imprimé proviennent d'un établissement ayant bénéficié de certaines exonérations ou primes, se référer au renvoi 35 de la notice et cocher la case ci-contre
- du régime des zones franches urbaines de troisième génération (2) (art. 1466 A-I *sexies* du CGI) <sup>30-37</sup>  
Nombre de salariés employés par l'entreprise au 01-01-2006, ou à sa date de création ou d'implantation si elle est postérieure <sup>31</sup>
- (2) Si des éléments déclarés sur cet imprimé proviennent d'un établissement ayant bénéficié de certaines exonérations ou primes, se référer au renvoi 30 de la notice et cocher la case ci-contre
- des créations d'établissement (ou changements d'exploitant dans un établissement en cours d'exonération au titre de l'article 1466 C) réalisées en 2009 en Corse** (art. 1466 C du CGI) <sup>34</sup>  
– le nombre de salariés employés par l'entreprise, de la date de la création de l'établissement ou du changement d'exploitant au 31-12-2009 <sup>32</sup>
- des créations d'établissement dans les zones de restructuration de la défense** (2) (art. 1466 A-I *quinquies* B du CGI) <sup>42</sup>
- des créations d'établissement réalisées en 2009 en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique ou à la Réunion** (art. 1466 F du CGI) <sup>45</sup> (1)  
Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement auquel vous avez droit : – Abattement simple   
– Abattement majoré